

Contact presse : SHAUNA GREW

 sgrew@cd-essonne.fr

 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Jeudi 23 novembre 2017

Une gestion financière saluée par Standard and Poor's Global Ratings et la Cour des comptes

L'agence de notation Standard and Poor's Global Ratings relève les notes du Département de l'Essonne, anticipant un remboursement de la dette fournisseurs dès 2018 et des performances budgétaires fortes. Une maîtrise budgétaire également saluée par la Cour des comptes dans son rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics publié en octobre dernier.

L'agence de notation Standard and Poor's Global Ratings a choisi - pour la deuxième fois en deux ans - de relever les notes de référence à long terme et à court terme du Département de l'Essonne à 'AA-' et 'A-1+' respectivement contre 'A+' et 'A-1' auparavant.

« Au cours des dernières années, nous pensons que le Département a été en mesure de prendre les mesures appropriées afin de s'adapter aux pressions exogènes. L'Exécutif a aussi démontré un engagement fort en termes de discipline budgétaire, en prenant des mesures permettant de rembourser la dette « fournisseurs » - qui devrait être apurée en totalité en 2018, soit un an en avance par rapport à notre précédent scénario central -, tout en maintenant un pilotage constant de sa trajectoire budgétaire » annonce **Standard and Poor's Global Ratings**. « Nous projetons désormais une épargne brute plus élevée [...] ainsi que des besoins de financement après investissement modéré, voire des excédents de financement ».

Le Rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics publié par la Cour des comptes en octobre 2017 confirme également le pilotage budgétaire de qualité du Département de l'Essonne. Si les Départements français ont su réduire en 2016 leurs charges de fonctionnement de 2,7 % et leurs dépenses de personnel de 0,2 %, l'Essonne se distingue particulièrement avec une **baisse de ses charges de fonctionnement de 5,1 % et ses dépenses de personnel de 2,9 %**.

« À son arrivée à la tête du Conseil départemental, la majorité a fait le choix de la responsabilité en prenant des mesures difficiles pour assainir les finances de la collectivité. Ces choix, aujourd'hui salués unanimement par l'agence de notation Standard and Poor's Global Ratings et la Cour des comptes, nous les devons aux Essonnais. Avec une sincérité budgétaire retrouvée, nous nous tournons désormais vers l'avenir pour construire l'Essonne de demain » se félicite **François Durovray, Président du Département de l'Essonne**.